



Projet de Transformation Economique pour une Croissance
Inclusive PIC3



Termes de Référence d'un(e)

Responsable du volet climat des investissements du Projet PIC 3

1. CONTEXTE GENERAL

La République de Madagascar a obtenu un financement de la Banque Mondiale en vue de financer la mise en œuvre du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC3), qui est une initiative du Gouvernement pour la mise en œuvre du Plan Emergence de Madagascar (PEM).

Le Projet de Transformation Économique pour une croissance inclusive PIC3 - s'aligne au socle 2 « Economie : Croissance accélérée, inclusive et durable », et sur les engagements n°10 : L'industrialisation de Madagascar, n° 11 : L'industrie touristique et n° 12 : L'autosuffisance alimentaire. Ce Projet vise principalement à soutenir les efforts du Gouvernement à « Accroître les investissements privés et la croissance des petites et moyennes entreprises dans les Régions ciblées de Madagascar. » notamment dans trois secteurs : Agribusiness, Tourisme et Numérique. Les Régions ciblées sont : Diana, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsinanana, Vatovavy , Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Analanjirofo et Analamanga.

L'approche intégrée du Projet l'amène à intervenir sur plusieurs axes complémentaires, dont :

- L'amélioration de l'environnement des affaires au niveau national ;
- Des appuis transversaux ou régionaux aux secteurs économiques cibles ;
- La réhabilitation d'infrastructures liées aux secteurs cibles ;
- Le renforcement de la gouvernance locale ;
- Des programmes de soutien financier et technique à l'entrepreneuriat et aux PME.

Les deux (02) indicateurs clés du Projet sont :

- Le pourcentage d'augmentation de revenus des entreprises soutenues par le Projet ;
- Le nombre de nouveaux emplois créés au sein des entreprises appuyées par le Projet.

Les composantes du projet sont les suivantes :

- Composante 1 : Attirer et retenir les investissements privés et lever les contraintes clés
- Composante 2 : Lever les contraintes aux investissements privés et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et les secteurs cibles ;
- Composante 3 : Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et les régions cibles

Dans ce contexte, le projet PIC3 recrute un consultant pour contribuer à la réalisation de la Composante 1 qui est : «La levée des contraintes aux investissements privées ». L'objectif étant d'appuyer les politiques, administratives, cadres réglementaires qui faciliteront les investissements et les activités des entreprises à Madagascar essentiels. La composante appuiera notamment : (i) l'amélioration des interactions du gouvernement avec les investisseurs et les petites et moyennes entreprises ; (ii) l'amélioration de la capacité du gouvernement de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des règlements qui ont une incidence sur les investissements et les activités commerciales.

Cette composante est subdivisée en deux sous composante qui sont : 1.1 « Attirer et retenir l'investissement privé » et 1.2 « Renforcer l'environnement des affaires pour contribuer à la reprise ». Ces deux sous composantes ont pour objectifs spécifiques de : (1) d'appuyer les efforts du gouvernement visant à maintenir les investissements existants tout en attirant de nouveaux, d'harmoniser la politique d'investissement et le cadre juridique entre autres, à travers l'amélioration, l'élaboration et la communication des textes légaux relatifs aux investissements ; et de (2) faciliter le démarrage et l'opérationnalisation des entreprises : en renforçant la capacité institutionnelle et le Dialogue public-privé, en améliorant les services administratifs gouvernementaux pour les entreprises, et élargissant la portée des réformes de la justice commerciale.

Au vu de ces objectifs, le Projet PIC3 recrute un(e) Responsable Climat des Investissements pour coordonner et mettre en œuvre les activités de la Composante «1» du Projet.

2. OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION

Le Responsable du Volet Climat des Investissements sera chargé(e) de coordonner, de concevoir et mettre en œuvre les activités visant à Attirer et retenir les investissements privés et améliorer l'environnement des affaires pour le volet et dans les régions ciblées par le Projet PIC. Le consultant assurera aussi le suivi et évaluation de chaque programme qui sera mis en œuvre. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

2.1 Contribution à la conception des activités visant d'appuyer les politiques, administratives, cadres réglementaires qui faciliteront les investissements et les activités des entreprises à Madagascar, essentiels pour une reprise rapide.

Objectif : Contribuer à développer des activités pour appuyer entre autres ; l'amélioration des interactions du gouvernement avec les investisseurs et les Petites et Moyennes Entreprises ; le renforcement de capacité du gouvernement et de l'institution en charge afin de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des règlements qui ont une incidence sur les investissements et les activités commerciales.

Le consultant contribuera à la réflexion afin que le projet puisse appuyer l'utilisation des technologies et des outils numériques y la numérisation des services gouvernementaux dans cette composante.

Actions :

- Contribution à l'élaboration des activités suivant les feuilles de routes sectorielles établies dans les stratégies identifiées dans les filières cibles ;
- Contribution à la mise en œuvre des appuis sus cités par des financements d'assistance technique, de renforcement de capacités, des achats de systèmes IT et d'autres équipements connexes, des petits travaux d'installation physique
- Suivi évaluation des activités.

2.2 Coordination des Actions d'Attraction et rétention de l'investissement privé

Objectif : Mettre en avant les opportunités d'investissements dans les secteurs prioritaires du Projet PIC (Agribusiness, Tourisme, Numérique) pour attirer des investisseurs privés. Contribuer à harmoniser la politique d'investissement et le cadre juridique entre autres, à travers l'appui à l'amélioration, l'élaboration et la communication des textes légaux relatifs aux investissements :

Actions :

- Renforcer et superviser les actions de promotion et d'attraction des investissements par les ministères clés, l'EDBM, les agences et organisation dans les secteurs cibles ;
- Contribuer à appuyer à l'opérationnalisation et le développement du système de gestion des relations clientèle (GRC) pour les investisseurs au niveau de l'EDBM
- Contribuer à l'élaboration des campagnes de promotion ciblées pour chaque secteur et régions d'interventions, y compris des forums d'investissement.
- Coordonner les activités entre les partenaires institutionnels et les groupements de promotion économique.
- Supervision des activités de promotion effectuées par EDBM dans le cadre des activités réalisées en collaboration avec le PIC.

2.3 Participation dans la mise en place de projets d'investissements concrets

Objectif : contribuer avec les acteurs concernés à la mise en œuvre de la politique d'attraction et de promotion des investissements en collaborant à la mise en place et installation de projets d'investissement structurant à Madagascar et particulièrement dans les régions et secteurs cibles du PIC.

Action :

- Contribution à la mise en place de projets d'investissements, y compris les projets soutenus dans les programmes du PIC, avec les équipes des entités concernées ainsi que l'équipe du PIC. Ceci se fera à travers les outils de financement direct du secteur privé dont dispose le projet PIC.

- Contribuer au suivi et à la veille dans les relations avec les potentiels investisseurs dans le cycle d'investissements ;
- Contribuer à la facilitation et à la concrétisation de l'installation des investisseurs avec les entités compétentes dans les démarches concrètes (foncier, autorisations préalables, visas, fiscalité, supply chain, ressources etc..)

2.4 Renforcement de capacité institutionnelle et le Dialogue Public Privé (DPP) :

Objectif : Renforcer la capacité institutionnelle et le Dialogue Public Privé relevant des ministères centraux MIC, MINAE, MTTM, et des agences publiques, EDBM, ainsi que les plateformes DPP du secteur privé des filières et secteur cible du PIC.

Actions :

Le responsable du volet s'activera afin que le projet puisse appuyer et financer le renforcement des capacités au niveau national :

- Des ministères concernés : les ministères en charge de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme), des organismes publics : y compris les organismes nationaux et régionaux en charge de la promotion des destinations, EDBM ;
- Des plateformes DPP : le CRDA, la Confédération du Tourisme de Madagascar et d'autres associations du secteur privé, les plateformes nationales et régionales multipartites dans l'agro-industrie

Le responsable du volet fera en sorte que les actions entreprises contribueront à une prise de décision plus efficace et plus favorable des améliorations dans la conception et la mise en œuvre des réformes et leur durabilité.

Au niveau régional : le responsable du volet élaborera des renforcements des mécanismes de DPP, sous la direction du MICA et de l'EDBM, afin d'assurer la participation et la contribution du secteur privé aux discussions stratégiques en général et plus particulièrement aux réformes mises en œuvre avec le Projet PIC.

Il sera effectué les tâches suivantes :

- Créer des groupes de travail pour les discussions sur les réformes avec les secteurs du PIC à l'étude,
- Proposer les changements proposés et soutenir la mise en œuvre des réformes et des activités entreprises, en coordination également avec les activités en cours des autres partenaires techniques et financiers (SFI, UE).

2.5 Soutien aux Réformes pour l'Amélioration de l'Environnement des Affaires

Objectif : Appuyer la mise en place de réformes structurelles visant à améliorer l'environnement des affaires, en mettant l'accent sur les niveaux régionaux.

Actions :

- Contribuer à l'analyse des procédures administratives existantes, avec les entités concernées ;
- Proposer avec les parties prenantes des réformes spécifiques pour simplifier les processus dans les secteurs cibles ;
- Collaborer avec les autorités locales, et les entités concernées pour mettre en œuvre ces réformes.

3. DUREE ET ORGANISATION DE LA MISSION

La durée de cette mission est de vingt-quatre (24) mois à compter de la signature du contrat, avec des évaluations après 6 mois de la signature du contrat et annuel par la suite.

4. RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS

Les résultats attendus et les indicateurs de performance permettront d'évaluer de manière précise et objective la contribution du Responsable Climat des Investissements à la réalisation des objectifs du Projet PIC3, assurant ainsi une mesure transparente et efficace des réalisations au cours de la mission.

Sur les thématiques de responsabilité, les résultats et indicateurs attendus sont les suivants :

- Contribution à la conception des activités visant d'appuyer les politiques, administratives, cadres réglementaires qui faciliteront les investissements et les activités des entreprises à Madagascar, essentiels pour une reprise rapide, coordination des Actions d'Attraction et rétention de l'investissement privé : feuilles de routes sectoriels et plan d'action établi et mise en œuvre ;
- Participation dans la mise en place de projets d'investissements concrets : liste de projets soutenus avec les actions concrètes ;
- Renforcement de capacité institutionnelle et le Dialogue Public Privé (DPP) : Nombre de réformes menées suivant les DPP réalisés ;
- Soutien aux Réformes pour l'Amélioration de l'Environnement des Affaires : : Nombre de réformes menées.

5. LIVRABLE ATTENDUS

Le Responsable du Volet Climat des Investissements devra fournir des rapports trimestriels incluant :

- Un bilan des actions entreprises pour améliorer le climat des investissements.
- Une évaluation des résultats obtenus, notamment en termes d'attraction d'investissements.
- Un suivi des activités liées au Dialogue Public-Privé et aux réformes.
- Le rapport final devra présenter un résumé de l'intervention, mettant en évidence les points forts, les réalisations notables, et les recommandations pour la suite du projet.

6. PROFIL REQUIS

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC3) est à la recherche de personne qualifiée, doté de compétences stratégiques et d'une expérience solide pour occuper le poste de Responsable Climat des Investissements. Le candidat sera le pilier essentiel pour concrétiser les objectifs ambitieux du projet. Voici un aperçu des profils requis pour ce rôle stratégique :

- Bac +5, MBA, Management, administration, relations internationale ou ingénieur ;
- Au moins 10 années d'expériences professionnelles ;
- Au moins 3 ans dans le domaine de l'investissement : levée des contraintes clés, promotion, rétention des investissements
- Très bonne connaissance des secteurs : Agribusiness, tourisme et digital à Madagascar
- Maîtrise de l'anglais et le français

Seront considérés comme atout :

- Connaissance de procédures de bailleurs de fonds dont la Banque Mondiale
- Très bonne capacité rédactionnelle
- Sens de la négociation et du travail d'équipe